

*Il y a cinquante ans des militants syndicalistes élaboraient à Amiens une charte qui était un compromis entre les différentes tendances qui s'affrontaient.*

*A l'occasion de cette date importante dans de notre mouvement ouvrier, nous avons demandé à des camarades membres de notre organisation et appartenant à la C.G.T., à F.O. ou à la C.N.T., de faire le point du mouvement syndical actuel.*

*Il va de soi que leur opinion diverse n'engage qu'eux et sera une contribution utile aux perspectives que les travailleurs pourront se tracer pour l'avenir.*

**Joe LANEN**

## **AUX DETRACTEURS DE LA CHARTE**

Beaucoup parlent de la Charte d'Amiens sans la connaître, et la dénonce comme périmée.

D'autres, comme moi, prétendent qu'elle doit être plus que jamais à l'ordre du jour de nos organisations ouvrières, et plus particulièrement encore de la C.G.T.-F.O.

Sinon quelle attitude aurions-nous en face de la C.G.T. communiste et de la C.F.T.C. confessionnelle?

Que dit-elle dans ses grandes lignes:

*"Le Congrès constate qu'une lutte de classe oppose dans les faits les travailleurs contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière; que le syndicalisme, aujourd'hui groupement de résistance, prépare l'émancipation intégrale du prolétariat par l'expropriation du capitalisme pour devenir dans l'avenir le groupement de production, de repartition et d'échanges, base de réorganisation sociale.*

*Il proclame que cette situation fait un devoir à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, d'appartenir au groupement essentiel luttant pour leur mieux-être qui est le syndicat.*

*Concernant les individus, le Congrès affirme l'entière liberté, pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à toutes formes de luttes correspondant à sa conception philosophique ou politique, lui demandant en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.*

*Il déclare que les organisations confédérées, n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale, préconisent comme moyen d'action économique la grève générale devant s'exercer contre l'exploiteur direct du salarié: le patronat".*

Votée à l'unanimité, en quoi cette Charte syndicale révolutionnaire implique-t-elle que la classe ouvrière se désintéresse de l'action politique pouvant aider à son émancipation?

Où a-t-on trouvé que le syndicaliste d'alors était UNIQUEMENT REVENDICATIF, comme l'indique René Richard et ses amis, parmi lesquels Vardelle «vieux militant en 1906», comme moi du reste, ce qui ne veut rien dire.

Quand en 1934-35-36, un Comité syndical d'action composé uniquement de travailleurs confédérés décidait de prendre en mains un programme de grands travaux que j'avais présenté à Léon Jouhaux et à Henri Sellier en vue de l'édification d'habitations familiales ouvrières remises, après amortissement, sous forme d'USUFRUIT, à leurs occupants et à leurs descendants, ne pouvant ainsi en disposer par des ventes spéculatives, idée reprise aujourd'hui sous forme de LOCATIONS - ATTRIBUTIONS, n'était-ce pas là une primauté et une préséance d'initiative, de contrôle et d'exécution dépassant des buts revendicatifs?

La Maison du Travail construite sur mon initiative à l'Exposition de 1937, uniquement par des coopératives ouvrières, avec le concours de Jouhaux et de Jules Moch, pour la C.G.T., sur les plans de notre camarade Hery, architecte syndiqué, n'est-elle pas une preuve que la classe ouvrière était capable, bien avant 1954, d'oeuvre constructive permettant de matérialiser un idéal revendicatif? BOTHEREAU EST LA POUR EN TEMOIGNER.

Pour de pareils buts, rien ne s'oppose à rechercher les possibilités d'aboutir avec le concours d'éléments politiques.

Mais défenseur absolu de la Charte d'Amiens au sein de la Fédération des Ingénieurs et Cadres de FORCE OUVRIERE, si j'ai voté avec mes camarades de la COMMISSION EXECUTIVE la motion qui y a été présentée par Micholin et appuyée par René Richard, je n'ai jamais compris que dans l'avant-dernier paragraphe de cette motion «*le rassemblement des organisations et des hommes libres sur des bases économiques et sociales communes*» puissent un instant quelconque nous amener à un système d'alliance avec un parti politique ou une organisation confessionnelle tendant à s'orienter vers un travailliste de leur choix.

Syndicalistes révolutionnaires nous sommes.

Comme tels, nous n'avons rien à voir avec des partis politiques qui ne se comptent plus, tant il en naît chaque jour, qu'ils soient marxistes, léninistes ou autres.

Pour dégager le mouvement ouvrier de la sorte d'impuissance où l'on prétend qu'il végète, il suffit de le purger de l'intrusion dans son sein des éléments politiques et religieux qui n'y pénètrent que pour y développer leurs doctrines et y recruter des adeptes, aboutissant à le diviser sur le plan social!

Le syndicalisme qui vise la suppression du salariat et l'émancipation prolétarienne et est en cela internationaliste, demeure avant tout humaniste et n'a pas économiquement à différencier les races pas plus qu'à s'occuper de l'idéologie des individus tant que ceux-ci n'apportent pas d'entraves aux libertés de chacun d'eux.

Lorsque certains déclarent que les souvenirs «nostalgiques» de nos années héroïques nous servent de consolation, je leur réponds qu'elles servent de leçon surtout à ceux qui font de la diplomatie et de la jurisprudence devant le patronat, aussi bien privé qu'étatiste, comme actuellement.

Quand on constate en effet la mauvaise volonté et les retards voulus qu'apporte le patronat de tout acabit pour discuter des Conventions collectives;

Quand on le voit s'appuyant sur ce SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI de famine, fixé, par nos gouvernants, pour aboutir par l'appoint de primes dérisoires à des salaires de 50% inférieurs à des salaires qui devraient être en rapport avec le coût de la vie;

Qu'on ne s'étonne pas si l'on constate aujourd'hui une certaine désaffection des salariés envers des syndicats ayant sacrifié l'action directe à la diplomatie!

Ce ne sont pas des partis politiques appelés à prendre le pouvoir en régime capitaliste qui pourront, malgré leurs bonnes intentions et leurs promesses, satisfaire les buts des travailleurs syndicalistes, exigeant d'être des hommes libres, prétendant avoir le droit de bénéficier des produits de leurs efforts, d'en contrôler la juste répartition, et à l'heure de la retraite de pouvoir vivre décemment, quittes s'il le faut pour y parvenir à s'emparer des moyens de la production.

L'invitation par l'un de ces partis travailleurs d'avoir «à *retrousser leurs manches*», et l'expérience actuelle du parti ouvrier au pouvoir nous suffit.

Pour nous, syndicalistes «des temps héroïques», nous restons sur cette nostalgie de revoir ces temps-là, de penser que la Charte d'Amiens en formulant le caractère apolitique du syndicalisme et en exigeant son indépendance absolue, a fait la force du mouvement ouvrier et en a réalisé l'UNITE... aujourd'hui brisée grâce aux politiciens venus la désagréger.

Jaurès lui-même, au Congrès socialiste de Lyon en 1912, a pourtant défendu l'autonomie de la C.G.T. unifiée d'alors.

L'indépendance du syndicalisme est la raison de son existence et de sa puissance. Sans elle, il est condamné à périr.

Seule une question de tactique peut s'y discuter entre syndicalistes révolutionnaires et réformistes.

Quand on constate l'esprit rétrograde et la force d'inertie qu'oppose le patronat aussi bien privé qu'étatiste entre les mains d'un parti, on ne peut pas être autrement que révolutionnaire!

C'est pourquoi, loin d'envisager une action commune avec des organisations politiques ou confessionnelles comme parait le préconiser Ricard, si j'accepte de stimuler le pouvoir politique et de lui faire prendre des engagements formels sur la base d'un programme commun EN CONFORMITE AVEC LES BUTS QUE NOUS POURSUIVONS, et au besoin de le contraindre à les réaliser;

Je reste intransigeant quant à l'indépendance de notre C.G.T.-F.O. vis-à-vis de ces groupements, n'ayant en définitive confiance que dans la lutte qu'est appelée fatalement à mener la classe ouvrière contre le patronat et le capitaliste dont l'état d'esprit, égoïste et rétrograde, demeure intraitable, au moyen de la grève générale; et de l'action directe contre ceux qui lâchement attendent de profiter, en les dénigrant, des réalisations obtenues chaque jour par nos militants syndicalistes, sur la brèche, pour beaucoup d'eux, depuis 50 ans!

**Lucien HAUTEMULLE**  
**(F. O.)**